



Bulletin d'information du Regroupement des Usagers du Transport Adapté et accessible de l'Île de Montréal

MOT DE L'ÉQUIPE

L'équipe du RUTA est fière de vous présenter l'infoRUTA! Cette démarche fait suite aux demandes des membres qui, en assemblée générale, ont manifesté le souhait d'être mieux informés de ce qui se passe durant l'année dans les divers dossiers où le RUTA est actif.

Nous avons donc remis sur pied cet outil de communication qui, nous le croyons, permettra de répondre aux besoins exprimés. Par souci d'efficacité, nous vous invitons à nous transmettre votre opinion et vos suggestions sur le contenu. Après tout, nous produisons ce journal pour vous renseigner et nous souhaitons qu'il soit utile. Nous espérons qu'à la lecture de l'InfoRUTA, vous trouverez les informations nécessaires qui vous aideront à vous faire une opinion sur les divers sujets touchant le transport adapté ainsi que l'accessibilité du réseau régulier.

QU'EN EST-IL DE LA STATION DE MÉTRO VENDÔME?

Lors de la dernière Table transport du 30 janvier, la STM nous a fait un portrait de la situation de la mise en accessibilité de la station Vendôme. En voici les grandes lignes : en 2013, un groupe de travail est mis en place pour rédiger un rapport stratégique confirmant les besoins de financement pour un nouvel édicule. Ce comité est composé de représentants de la STM, du CUSM, de l'AMT, du MTQ et du bureau de modernisation des CHU de Montréal. Le rapport sera éventuellement soumis au Conseil du trésor afin d'obtenir le financement nécessaire à la construction de l'édicule accessible. En attendant, des mesures transitoires seront disponibles aux usagers du CUSM pour les prochaines années, et ce, sans accessibilité universelle.

QU'EN EST-IL DE NOS ACTIONS?

Le 26 novembre 2013, un communiqué ayant pour titre « L'accessibilité de la station Vendôme est compromise à moyen terme » a été publié par le RUTA au nom de la Table de concertation sur le transport des personnes handicapées de

l'île de Montréal, dénonçant l'instauration de mesures transitoires plutôt que la construction d'un édicule accessible.

Le 16 janvier 2014 s'est tenue une rencontre du comité stratégique avec M. Aref Salem, responsable du transport à la Ville de Montréal. Ce dernier nous disait être préoccupé par la situation avec Vendôme et confirmait que la Ville fait des représentations auprès du gouvernement.

Une rencontre est prévue entre le RUTA, la TCAÎM ainsi qu'un regroupement d'organismes et de citoyens unis pour dénoncer le report de la mise en accessibilité de la station Vendôme.

FINANCEMENT

Le 10 février dernier, le Ministère du Transport du Québec (MTQ) dévoilait la Stratégie nationale sur la mobilité durable qui remplace la Politique nationale sur la mobilité durable, dont voici un résumé. Pour 2014-2015, le budget pour le programme d'aide au transport adapté sera rehaussé de 6 millions \$ pour l'ensemble du Québec et se décline ainsi : 1,6 million \$ pour l'indexation des services de transport adapté et 4,4 millions \$ qui serviront à financer des projets-pilotes ainsi que la hausse d'achalandage qui se distribuera au prorata des besoins des transporteurs, dans les limites de l'argent disponible. Le MTQ prévoit maintenir sa contribution totale à 96,5 millions \$ jusqu'en 2020. En contrepartie, les AOT seront, selon la stratégie, dans l'obligation de soumettre leur plan de développement pour être admissible au versement d'aide au transport en commun.

De plus, un chantier de réflexion sera mis sur pied en 2014, dans le cadre de l'entente Québec-municipalités. Le ministre, à la demande des maires, réfléchira avec eux afin de trouver d'autres sources de financement afin de soutenir les MRC dans leur obligation d'offrir du transport collectif. Ce chantier sera aussi la tribune pour demander du financement pour l'accessibilité universelle des réseaux réguliers.

NOS ACTIONS

En partenariat avec la COPHAN, une lettre a été envoyée au ministre des Transports et au ministre responsable de la région de Montréal en novembre dernier concernant le financement du transport adapté ainsi que le fonds dédié de 25 millions \$ par année sur 10 ans que nous demandons pour la mise en accessibilité des stations de métro.



Lors de la rencontre avec M. Salem en janvier, le fonds dédié était en discussion. Nous lui avons donné une copie de la lettre cosignée par la STM, la Ville de Montréal et le RUTA de Montréal en 2012. Pour ce qui est du transport adapté, il nous a informé que la Ville avait ajouté 12,5 millions \$ au budget de la STM.



En février, le comité stratégique ainsi que la COPHAN ont rencontré Mme Dompierre, M. Charest et Mme Bergeron du MTQ. Lors de cette rencontre, nous nous sommes entretenus sur la stratégie nationale qui venait de paraître.



T.A. : PAS DE COUPURES POUR 2014

Mario Gagnon, directeur du transport adapté, a transmis des informations sur le budget du T.A. pour 2014. Le budget a été fait avec l'hypothèse que les subventions n'augmenteraient pas. La STM bonifie l'offre de service de 4,2 % en 2014 par rapport au budget 2013. En partant de ces informations, le TA s'engage à livrer le service même si la hausse d'achalandage dépasse le 4,2 % projeté. M. Gagnon a été très clair en précisant qu'il n'y aurait pas de coupures dans la livraison du service. La croissance du nombre de déplacements est de 5,79 % de 2012 à 2013, ce qui a une incidence sur les appels reçus au TA et peut causer des difficultés aux usagers pour avoir la ligne ou dans le temps d'attente avant de parler à un commis.



DES NOUVEAUX COMITÉS DE TRAVAIL

À la Table transport, dans le souci de toujours travailler sur les sujets qui préoccupent les personnes ayant des limitations fonctionnelles, nous avons créé de nouveaux comités au courant des derniers mois. D'abord, un même comité a été créé à la STM et à l'AMT pour travailler sur les situations d'urgence. En effet, le milieu voulait amener les transporteurs à réfléchir et à trouver des solutions à toutes les situations possibles qui peuvent arriver dans les transports et qui toucheraient les usagers ayant des limitations fonctionnelles. Par exemple, qu'arrive-t-il d'un chien de service si son maître doit être transporté à l'hôpital ? Quelle est la procédure si une personne ayant une déficience intellectuelle ne retrouve plus ses repères car il y a un détour dans son trajet de bus ? Quelle est la procédure si un ascenseur est en panne et qu'une personne en fauteuil roulant ne peut pas sortir de la station de métro ?



Nous avons aussi mis sur pied un comité sur les communications accessibles. Notre objectif est de transmettre à la STM les besoins des personnes ayant les différents types de limitations en matière de communication, et ce, en couvrant toute la chaîne de déplacements. Ainsi, nous énonçons les besoins des gens qui attendent à un arrêt d'autobus, mais aussi de ceux qui veulent s'informer par Internet et plus encore. Nous trouvons que c'est un sujet sur lequel la STM doit s'améliorer.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le RUTA de Montréal a un service d'aide et d'information

Vous avez besoin de renseignements pour vous déplacer? Pour l'acheminement de votre demande d'admission au transport adapté, pour répondre à vos questions concernant le transport ou pour vous référer aux bonnes personnes?

Nous sommes là pour VOUS!

Le RUTA organise également des rencontres d'information pour les organismes

Pour vos usagers du TA, pour les futurs usagers, pour les intervenants de votre milieu et pour les parents d'usagers du transport adapté, etc.

Informez-vous!

VIE ASSOCIATIVE

Assemblée générale annuelle du RUTA de Montréal

Invitation à tous nos membres

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale annuelle du Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'Île de Montréal qui aura lieu le **MARDI 17 JUIN 2014** au Centre Communautaire de Loisirs Ste-Catherine d'Alexandrie, 1700 Amherst, Montréal (Québec) H2L 3L5, à 9h30.

Pour confirmer votre présence ou pour plus d'informations, veuillez contacter Fahima Boumaiza à l'adresse courriel suivante : info@rutamtl.com ou par téléphoner au 514-255-0765.

Au plaisir de vous voir !

COMMENT PROCÉDER POUR DÉPOSER UN COMMENTAIRE?

Faites-nous connaître vos besoins, exprimez les difficultés que vous rencontrez lors de vos déplacements!

Le RUTA de Montréal peut vous accompagner dans vos démarches et intégrer vos besoins personnels dans une perspective collective.

Au transport adapté: indiquez le jour, l'heure et la destination du déplacement, le numéro d'usager et commentez la situation.

Au réseau régulier: indiquez le jour, l'heure, la ligne d'autobus, la direction de l'autobus et le numéro de l'autobus (généralement affiché dans le bas du pare-brise).

Comment nous rejoindre

RUTA Montréal
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 16h30
(Fermé de midi à 13h)

3800, rue Radisson, suite 111
Montréal QC H1M 1X6
Tél.: 514 255-0765
Fax: 514 255-5747
info@rutamtl.com
www.rutamtl.com

Ensuite, nous transmettons les commentaires aux autorités concernées et nous prenons action dans les dossiers qui le demandent.

Ces démarches peuvent se faire par téléphone au 514-255-0765 ou par courriel à info@rutamtl.com.

Merci pour votre confiance!

RENOUVELLEMENT DE VOTRE CARTE DE MEMBRE

Comme à chaque année, le RUTA de Montréal est très fier de compter directement sur la coopération et les commentaires de ses membres pour que le RUTA puisse bien faire son travail et que les personnes ayant des limitations fonctionnelles puissent se déplacer toujours plus facilement sur le territoire de l'Île de Montréal. Nous souhaitons vivement que cet appui se concrétise encore cette année.

Vous recevrez prochainement, par la poste, une invitation à assister à l'assemblée générale annuelle de l'association. Par la même occasion, nous inclurons un avis de cotisation.

Vous pourrez retourner ce formulaire par courrier et il vous sera aussi possible de renouveler votre carte de membre sur place lors de l'assemblée du mardi 17 juin prochain. Vous pouvez aussi nous transmettre le formulaire ci-dessous dûment rempli avec votre chèque. Dès la réception du formulaire, nous vous enverrons votre carte de membre !

Devenez membre



Prénom :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

- Usager 5\$ Affinitaire (non-usager) 10\$ Affilié (Association) 20\$
 Je fais un don _____